



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte



10116230

TRIBUNAL COMMERCE
CHARLEROI - ENTRÉ LE

23 -07- 2010

Greffé

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/08/2010 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 441.434.924

Dénomination

(en entier) : **Oeuvre d'entraide des employés des usines caroloregiennes de ArcelorMittal**

(en abrégé) :

Forme juridique : A.S.B.L.

Siège : Rue des Ateliers, 14 à 6200 Châtelet

Objet de l'acte : **Copie du procès verbal de l'Assemblée Générale (nouvelle composition du conseil d'administration ainsi que nomination et démission de membres)**

L'Assemblée générale se réunit à 11h15. Elle constate qu'elle peut siéger valablement, le quorum des présences nécessaires étant atteint.

1.Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 19.06.2008

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 juin 2008 est approuvé à l'unanimité.

2.Rapport de l'exercice 2008

Un administrateur-délégué fait rapport concernant les résultats de l'exercice 2008 en le comparant aux résultats de l'année 2007 et au budget remis lors de l'assemblée générale précédente.

3.Rapport des Vérificateurs aux comptes sur l'exercice 2008

Un vérificateur donne lecture du rapport de contrôle du collège des Vérificateurs.

4.Approbation des comptes de l'exercice 2008

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes de l'année 2008.

5.Décharge aux Vérificateurs aux comptes

A l'unanimité, l'Assemblée générale donne décharge aux Vérificateurs.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

6. Décharge aux administrateurs

A l'unanimité, l'Assemblée générale donne décharge aux administrateurs.

7. Modification des statuts

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité les modifications des statuts tels que proposées. Une nouvelle version coordonnée des statuts est annexée au présent procès-verbal.

8. Démission et nomination de membres

En remplacement de Mme Nathalie Soupart et de MM. Sergio Casciato, Georges Lechien, Philippe Lovato et Carlo Morettin, démissionnaires, l'Assemblée générale approuve à l'unanimité la nomination de Mmes Laurence Leloup, Rossana Porrovecchio et Sandra Tondeur ainsi que de MM. David Vanhoebroek et Yves Vanderbracht comme membres.

L'Assemblée générale se compose dès lors comme suit :

- Mauro Celauro, rue de la Sarte, 38 à 6200 Châtelet
- Pierre Gatto, rue Brulottes, 5 à 6182 Souvret
- Michel Jugnon, avenue Jean Jaurès, 295/5 à 59600 Maubeuge (France)
- Rita Timmermans, rue de Binche, 87 à 6540 Mont-Sainte-Genevieve
- Yves Vanderbracht, rue de Gozée, 133 à 6110 Montigny-le-Tilleul
- David Spiniello, sentier de l'Eglise, 23 à 6200 Bouffoulx
- Albert Raymond, avenue Rogier, 7A bte 21 à 4000 Liège
- Dominique Selbiani, rue de l'Alun, 8 à 4600 Visé
- Sandra Tondeur, rue de Pont-à-Celles, 128 à 6183 Trazegnies
- David Vanhoebroek, rue Moulin Naveau, 14 à 6220 Fleurus
- Rossana Porrovecchio, Cité Jonas, 27 à 6150 Anderlues
- Laurence Leloup, Allée des Peupliers, 4 à 6200 Chatelineau

9. Démission et nomination d'administrateurs

En remplacement de Mme Nathalie Soupart et de MM. Serge Casciato, Pierre Gatto et Philippe Lovato démissionnaires, l'Assemblée générale approuve à l'unanimité la nomination de Mmes Rossana Porrovecchio, Rita Timmermans et Sandra Tondeur et de M. Yves Vanderbracht comme administrateurs.

10. Démission et nomination d'administrateur-délégué

En remplacement de M. Serge Casciato, démissionnaire, l'Assemblée générale approuve à l'unanimité la nomination de M. David Spiniello comme administrateur-délégué.

11. Démission et nomination du vice-président

En remplacement de M. Pierre Gatto, démissionnaire, l'Assemblée générale approuve à l'unanimité la nomination de M. Mauro Celauro comme vice-président.

12. Démission et nomination du président

En remplacement de Mme Nathalie Soupart démissionnaire, l'Assemblée générale approuve à l'unanimité la nomination de Mme Sandra Tondeur comme présidente.

Le Conseil d'administration se compose dès lors comme suit :

- Mme Sandra Tondeur - Présidente
- M. Mauro Celauro – Vice-président
- M. D. Selbiani – Administrateur – Délégué
- M. David Spiniello – Administrateur – Délégué
- Mme Rita Timmermans
- Mme Rossana Porrovecchio
- M. Yves Vanderbracht
- M. Michel Jugnon

13. Modification des pouvoirs de signature

Les nouveaux couples de signataires auprès des banques, après la constitution du nouveau Conseil d'Administration, sont :

Mme S. Tondeur – M. M. Celauro

Mme S. Tondeur – M. D. Spiniello

M. D. Selbiani – M. M. Celauro

M. D. Selbiani – M. D. Spiniello

14. Désignation des Vérificateurs aux comptes pour 2009

L'Assemblée générale désigne :

- M. Laurent Meulemans, rue des Prés, 12 à 6250 Aiseau-Presles en tant que vérificateur aux comptes représentant les deux organisations syndicales ;
- M. Emile Warzée, Rue des Péréens, 15 à 4550 Nandrin en tant que vérificateur aux comptes représentant la direction.

15. Budget de l'exercice 2009

L'Assemblée générale approuve le budget de l'année 2009 tel que présenté.

Réservé
au
Moniteur
belge



Volet B - Suite

L'Assemblée générale est levée à 11h40.

D.

Selbiani

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/08/2010 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature